



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Mercredi 20 novembre 1968,
à 15 h 20

Reprise de la quarante-cinquième session

DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Point 4 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Production et consommation de protéines comestibles (fin)</i>	<i>1</i>

Président: M. Manuel PÉREZ GUERRERO
(Venezuela).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Production et consommation de protéines comestibles (fin) [E/4592 et Add.1, Add.2, Add.3 et Corr.1 et Add.4, E/L.1239, E/L.1240]

1. M. ALLEN (Royaume-Uni) fait observer que l'un des aspects les plus terribles de la crise mondiale des protéines est que ce sont les personnes les plus exposées à souffrir de la malnutrition qui en connaissent le moins les dangers. Il faudrait donc trouver des moyens pour informer le public et apprendre aux mères que, avant la naissance et pendant la croissance, les enfants sont particulièrement vulnérables. Cette tâche incombe aux gouvernements et aux institutions qui en dépendent, mais il se peut qu'eux-mêmes ne soient pas pleinement conscients des dangers que courent les générations futures et ne connaissent pas les méthodes permettant de remédier à cette situation ou les nouvelles techniques disponibles pour les aider. De plus, cette responsabilité n'incombe pas uniquement aux ministères de la santé mais plutôt aux gouvernements dans leur ensemble.

2. Une assistance technique extérieure est essentielle pour appuyer les efforts nationaux. Pour sa part, le Royaume-Uni fait de son mieux non seulement pour augmenter la production de protéines venant de sources traditionnelles, mais également pour rechercher de nouvelles sources de protéines. Le Royaume-Uni reconnaît la nécessité d'augmenter la production et d'améliorer les méthodes de conservation et de distribution, et il est également conscient de l'importance des recherches destinées à trouver de nouvelles formes de protéines de goût plus agréable. Il est probablement préférable que des recherches de ce genre soient exécutées par des institutions nationales ou privées.

3. Le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement a bien fait d'entreprendre les études qui ont abouti au rapport du Secrétaire général sur le problème des protéines (E/4592 et Add.1, Add.2, Add.3 et Corr.1 et Add.4) et la FAO, l'OMS et le FISE apporter des contributions remarquables séparément ou par l'intermédiaire du Groupe consultatif des protéines. Il n'est pas besoin de créer de nouveau dispositif, mais le Conseil devra surveiller étroitement l'évolution de la situation.

4. Les institutions intéressées ont trois fonctions principales: passer en revue leurs propres priorités et s'assurer que les connaissances techniques et l'assistance qu'elles fournissent sont adéquates pour faire face à une situation mondiale qui appelle des mesures d'urgence, en modifiant en conséquence, si cela s'avère nécessaire, leurs allocations de crédit; considérer si elles utilisent au maximum les ressources du PNUD pour les activités nationales et régionales; et surveiller constamment leurs activités de coordination réciproque, sans lesquelles il serait difficile de résoudre le problème.

5. Le Conseil devrait demander aux institutions spécialisées de consacrer une attention toute particulière à cette question dans leur rapport annuel et de préciser la manière dont leurs efforts progressent, quels résultats elles ont obtenus et quelle extension prend l'utilisation des projets du PNUD. Il appartiendrait alors au Conseil de décider s'il faut donner une nouvelle impulsion à leurs efforts et, si tel est le cas, la manière dont cela doit se faire.

6. Il est probable que le problème sera différent selon les régions, mais sera à peu près le même à l'intérieur d'une même région. Il serait donc peut-être utile de réunir les dirigeants et les responsables d'une même région avec des experts, afin d'attirer l'attention de la région dans son ensemble sur le problème des protéines, ses remèdes et les mesures que doivent prendre les gouvernements.

7. Le problème des protéines ne saurait être séparé d'autres questions de nutrition ou envisagé sans tenir compte du développement de l'agriculture, de l'approvisionnement général en vivres et d'autres questions de santé. A long terme, le développement général aura pour effet d'améliorer la nutrition, mais les enfants qui grandissent aujourd'hui ne peuvent pas attendre si longtemps. Ils sont les citoyens et les dirigeants de demain et la manière dont ils sont nourris aujourd'hui affectera les 50 prochaines années.

8. Le Conseil devrait veiller à ce que les organismes des Nations Unies contribuent dans toute la mesure possible à résoudre ce problème, et ils devraient commencer en faisant comprendre aux gouvernements et aux peuples des régions intéressées l'urgence de la question.

9. M. Allen félicite la délégation canadienne d'avoir profité à la séance précédente de la disposition du règlement intérieur qui permet aux Etats non membres de prendre la parole au Conseil. Il faut espérer que d'autres délégations l'imiteront si elles ont des contributions intéressantes à faire. Le document de travail présenté par la délégation canadienne (E/L.1239) permettra de faire mieux connaître le problème des protéines.

10. La délégation britannique est moins satisfaite, en revanche, du projet de résolution présenté par l'Inde (E/L.1240). La proposition tendant à instaurer, pour une période de cinq ans, une campagne des Nations Unies pour le développement des protéines et à créer un nouveau groupe d'experts signifierait un surcroît de dépenses sans nécessairement donner lieu pour autant à une action plus dynamique. Ce projet de résolution sous-estime les travaux du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement et du Groupe consultatif des protéines, et fait trop peu de cas de l'assistance technique bilatérale et des activités exécutées pour trouver d'autres sources de protéines. Ce dont l'on a besoin est une intensification des activités locales plutôt que la création d'un nouvel organe au siège.

11. La délégation britannique préconise un programme d'action en trois parties. Les institutions spécialisées, dont les organes directeurs s'intéressent sans aucun doute très vivement à ce problème, devraient utiliser les ressources du PNUD pour réaliser d'autres projets. Le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement devrait continuer à chercher de meilleures méthodes permettant d'obtenir des protéines de sources classiques et de nouvelles techniques d'utilisation de sources non classiques, et poursuivre ses travaux sur la conservation et la distribution des protéines ainsi que sur le transfert des techniques. Le Conseil devrait se tenir au courant du problème et l'examiner tous les ans ou tous les deux ans; sur la base des observations des commissions économiques régionales, il pourrait recommander de nouvelles mesures dans les régions dont on ne s'occupe pas suffisamment et promouvoir une coordination adéquate. M. Allen formule une critique plus détaillée à propos du projet de résolution, à savoir que l'analyse des systèmes pourrait difficilement être appliquée aux problèmes des protéines, comme on suggère de le faire à l'alinéa g du paragraphe 5 du dispositif. Ce dont l'on a besoin est tout d'abord d'analyser le problème et ensuite s'efforcer de le résoudre. De plus, étant donné que le PNUD peut établir des monographies, il est inutile d'entreprendre quelque chose d'aussi ambitieux qu'une étude interdisciplinaire d'ensemble.

12. M. BILLNER (Suède) appuie les propositions précises faites par le Groupe consultatif des protéines dans le document E/4592/Add.1, et approuve l'ordre de priorité qu'il a établi, ainsi que la suggestion selon laquelle il faudrait examiner de nouveau le problème dans deux ans.

13. M. Billner est heureux de constater que l'on a adopté une manière plus réaliste d'aborder le problème et que l'on a souligné l'interdépendance des différentes activités destinées à combler le déficit protéique. Le rapport du Secrétaire général souligne fort justement qu'il est important de faire accepter par le public les politiques adoptées pour résoudre le problème.

14. La Suède est persuadée que la coordination des efforts de recherche est essentielle et que la lutte contre la malnutrition serait moins efficace sans l'expérience de la FAO et de l'OMS. Il est dangereux de laisser la responsabilité de prendre des décisions

sur les politiques de recherche à des sociétés scientifiques spécialisées qui n'utiliseraient probablement pas la méthode d'ensemble indispensable. Une amélioration des communications permettrait d'éviter que des savants d'un pays ne travaillent sur des projets de recherche qui ont déjà été exécutés par leurs homologues d'un autre pays. Les activités de recherche de l'UNESCO sur la biologie et le cerveau, par exemple, devraient être coordonnées avec des activités analogues exécutées par d'autres institutions. Cette coordination pourrait être confiée au Groupe consultatif des protéines.

15. Tous les projets entrepris par le Groupe devraient être fondés sur des études des possibilités de réalisation et sur des évaluations.

16. M. Billner partage l'opinion du Groupe, que les Nations Unies devraient jouer un rôle plus important que celui de catalyseur, lorsqu'il s'agit de rassembler les ressources nécessaires. Si les donateurs souhaitent appuyer un programme particulier, par exemple la production de produits alimentaires riches en protéines, ils devraient pouvoir désigner leurs bénéficiaires.

17. Enfin, le Groupe devrait accorder davantage d'attention aux aspects sociologique, anthropologique et de commercialisation du problème des protéines.

18. M. GREGH (France) souligne le rôle essentiel joué par le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement. Le rapport du Secrétaire général ne fait pas ressortir assez clairement que le problème se compose d'éléments distincts qui exigent chacun une solution distincte. Il regroupe toutes les activités sans insister suffisamment sur l'importance de la recherche scientifique dans des secteurs tels que la génétique animale, sur la promotion de nouvelles habitudes alimentaires chez les consommateurs éventuels, et sur l'attention à accorder au goût des produits que l'on veut introduire. Les renseignements fournis par les gouvernements auraient pu être reproduits de façon plus détaillée. C'est ainsi par exemple qu'il n'y est pas du tout fait mention d'un grand nombre des activités de recherche très poussées que la France entreprend outre-mer.

19. On ne dispose pas d'assez de temps au cours de la présente session pour étudier cette question comme elle le mérite, d'autant plus que la documentation n'a été distribuée que récemment. La délégation française ne prendra pas position pour l'instant sur le projet de résolution de l'Inde (E/L.1240). Les problèmes qu'il soulève ne peuvent être résolus sans une évaluation complète de leurs incidences, qui affectent plusieurs institutions spécialisées. La question est trop importante pour être discutée à la hâte; aussi la délégation française appuiera-t-elle le document de travail canadien (E/L.1239) comme première étape, avec l'addition d'un nouveau paragraphe du dispositif disant que cette question devrait être inscrite à l'ordre du jour de la quarante-septième session. La France appuie également la suggestion faite par le représentant du Royaume-Uni et selon laquelle le Conseil devrait examiner périodiquement ce problème.

20. M. ROUAMBA (Haute-Volta) déclare que le problème des protéines est extrêmement important et qu'il est examiné par le Groupe consultatif des protéines depuis 10 ans. Il note que la composition de ce groupe a été élargie, le nombre de ses membres étant passé de 8 à 12, et que les pays développés attachent une grande importance au progrès technique réalisé dans la production des aliments. Le Canada, les Etats-Unis, la France et la Suède effectuent des études techniques et obtiennent des progrès satisfaisants. Les échantillons que le Conseil a eu l'occasion de goûter à sa 1569ème séance sont très encourageants.

21. Les pays en voie de développement voient leur population augmenter et sont de ce fait particulièrement vulnérables au manque de protéines. Le cas de la Haute-Volta est à cet égard typique, or il est indispensable que la nouvelle génération ne soit pas privée de sa vitalité.

22. Ce problème risque de ne pas recevoir de solution satisfaisante, les nombreuses organisations qui s'en occupent n'ayant pas d'idées originales; aussi M. Rouamba se félicite-t-il de la proposition en faveur d'une campagne des Nations Unies tendant à promouvoir la recherche technique et scientifique sur les protéines et à favoriser l'acceptation par le public d'aliments non traditionnels riches en protéines.

23. Dans son rapport, le Secrétaire général recommande que les Nations Unies jouent le rôle de catalyseur. Bien qu'on n'ait pas encore reçu toutes les réponses au questionnaire, on a proposé d'intensifier les efforts internationaux concertés. Le document de travail canadien et le projet de résolution de l'Inde constituent une contribution utile et le problème des protéines doit être considéré comme un cas expérimental. D'après les discussions du Conseil, il est évident que ce problème suscite un grand intérêt et qu'il est essentiel de galvaniser l'opinion publique.

24. Quant à savoir si le dispositif actuel convient pour atteindre les objectifs indiqués dans le rapport, la délégation de la Haute-Volta estime pour sa part que le Groupe consultatif des protéines doit être le principal organe responsable de ce problème.

25. La délégation voltaïque se trouve dans une position assez difficile car elle voudrait appuyer à la fois le document de travail et le projet de résolution. Toutefois, le représentant de l'Inde a déclaré qu'il était prêt à accepter des suggestions et il se peut que ces documents ne s'excluent pas mutuellement. En tout état de cause, on ne dispose pas d'assez de temps pour examiner la question de façon plus approfondie et le Conseil devrait maintenir cette question à son ordre du jour pour l'examiner plus à fond ultérieurement. Dans l'intervalle, il devrait s'acquitter de son rôle d'intermédiaire pour l'Assemblée générale, et celle-ci pourra peut-être proposer de nouvelles idées, établir un compromis entre le texte canadien et le texte indien, ou extraire des deux textes des éléments qui maintiendraient l'attention sur ce problème.

26. Pour M. VERCELES (Philippines) si de meilleures récoltes ont permis d'améliorer sensiblement le ravitaillement en céréales, les pays en voie de

développement se trouvent encore devant un très grave problème de malnutrition qui ne peut être résolu que par une campagne internationale et nationale intensive. Le Conseil est saisi de plusieurs documents utiles qui donnent une bonne idée des mesures à prendre dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture, de la technique et de la gestion.

27. Les protéines sont indispensables pour les enfants en cours de croissance et les mères allaitantes et il faut s'efforcer d'en obtenir davantage des sources conventionnelles. Cela exigera un changement des courants commerciaux et un effort énorme d'information du public. Malheureusement, on ne dispose pas d'assez de temps pour examiner à fond les documents et discuter de la question comme il convient. Si cette question doit être abordée à l'Assemblée générale, la délégation philippine préférerait que le Conseil prenne note des documents et les transmette à l'Assemblée générale avec le document de travail et le projet de résolution.

28. M. HOVEYDA (Iran) déclare que le Conseil devrait féliciter les organes qui ont produit la documentation extrêmement intéressante dont il se trouve saisi.

29. Comme l'a fait remarquer le Directeur général de la FAO dans une lettre à M. de Seynes (E/4592/Add.4), les gouvernements ont besoin de temps pour répondre aux questionnaires et faire traduire les renseignements nécessaires dans une des langues officielles des Nations Unies.

30. L'Iran considère le problème des protéines comme très important et a créé un ministère spécial qui s'occupe à la fois de cette question et des autres problèmes alimentaires.

31. Le problème démographique n'est pas tant un problème d'accroissement qu'un problème de répartition par groupes d'âges et par groupes sociaux.

32. S'agissant du rapport du Secrétaire général, M. Hoveyda approuve entièrement le paragraphe 10 du document E/4592 ainsi que les vues du Groupe consultatif des protéines concernant les sources non conventionnelles. Il est d'accord sur les propositions précises qui figurent à la page 8 du document E/4592/Add.1 et pense qu'il est juste de souligner la nécessité de créer chez les consommateurs une demande de poisson. L'Iran est particulièrement conscient de la difficulté de changer les habitudes de consommation, car l'expansion de son industrie de la pêche dans le golfe Persique et dans la mer Caspienne n'a pas encore suscité une demande accrue de la part des consommateurs. Il espère que le comité interministériel récemment créé parviendra à convaincre le public de consommer plus de poisson.

33. M. de Seynes a déclaré qu'une atmosphère générale de crise plane sur le problème des protéines (1569ème séance); pourtant le paragraphe 24 du document E/4592 note qu'il faut en prendre davantage conscience. En outre, d'après le paragraphe 33, on dispose déjà sur les protéines d'une quantité considérable d'informations scientifiques et techniques, et pourtant on continue à dire qu'il faut effectuer de nouvelles études. De plus, il est manifestement absurde de demander aux pays en voie de dévelop-

pement de faire l'éducation de leurs populations en ce qui concerne des questions nutritionnelles complexes, alors qu'ils sont encore en pleine campagne d'alphabétisation.

34. On ne voit pas non plus très clairement si la mobilisation recommandée au paragraphe 28 est d'ordre politique ou scientifique. Les documents des Nations Unies font un emploi abusif du mot "mobiliser" et il est difficile de le prendre au sérieux.

35. L'expression "conditions préalables", autre cliché des Nations Unies a été utilisée par l'UNESCO. La question est de savoir laquelle des nombreuses conditions préalables a la priorité. Le représentant de l'Iran insiste pour qu'on évite autant que possible de recourir à cette expression et à bon nombre d'expressions du même genre.

36. Le récent Colloque de l'UNESCO sur la recherche sur le cerveau et le comportement humain a dégagé l'opinion que l'arriération physique et mentale irréversible était due à la malnutrition. M. Hoveyda demande au représentant de l'UNESCO si l'on ne devrait pas dès lors consacrer tous les efforts aux problèmes de nutrition, les campagnes d'alphabétisation devant manifestement être inutiles ou annulées par l'arriération mentale.

37. La question des priorités devrait être résolue par le Groupe consultatif des protéines. Les pays en voie de développement ont besoin d'être conseillés sur la façon dont le problème des protéines et d'autres problèmes alimentaires plus généraux doivent être intégrés dans les plans de développement généraux, étant donné qu'il n'y a pas assez de ressources ou de compétence pour s'attaquer intensivement à chaque problème.

38. Le représentant de l'Iran approuve l'augmentation du nombre des membres du Groupe de 8 à 12, le but de cette mesure étant d'assurer une meilleure représentation scientifique plutôt que d'améliorer la répartition géographique; il estime toutefois que ce groupe ne devrait pas compter plus de 14 membres.

39. Les alinéas du préambule du document de travail canadien (E/L.1239) sont plutôt maigres et le libellé des troisième, quatrième et cinquième alinéas du préambule du projet de résolution de l'Inde (E/L.1240) est préférable. Le mot "connaissances" devrait être supprimé du paragraphe 5 du document de travail, car les institutions spécialisées ne sont pas des organismes scientifiques et le mot "bienveillance" devrait également être supprimé au paragraphe 6 car il est hors de propos. Quoi qu'il en soit, M. Hoveyda ne pourra voter sur aucun des documents tout à fait dignes d'éloges dont le Conseil est saisi sans consulter auparavant son gouvernement.

40. M. LOPEZ URZUA (Guatemala) dit que le rapport du Secrétaire général et les observations des institutions spécialisées ont considérablement éclairci le problème des protéines. Le rapport du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement^{1/} expose les graves conséquences qui en résultent pour les jeunes et les

dangers du retardement physique et mental causé par la malnutrition.

41. Bien que les problèmes diffèrent d'un pays à l'autre, il convient que les résultats des recherches effectuées dans un pays soient communiqués aux autres. Le Guatemala est le siège de l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama, où d'importantes recherches sur les protéines sont effectuées et un de ses produits, l'Incaparina, est un aliment complet qui peut être produit à bon marché.

42. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint, le problème des protéines ne pourrait être résolu sans la volonté politique nécessaire (1569^e séance). La délégation guatémaltèque est donc favorable à l'idée d'une campagne internationale pour accroître la coopération entre les autorités officielles responsables et accélérer l'élimination de carences nutritionnelles qui ont des effets si dangereux pendant la grossesse et l'enfance. Étant donné sa gravité, le problème des protéines devrait être traité indépendamment des problèmes alimentaires généraux.

43. M. FIGUEREDO PLANCHART (Venezuela) dit que le problème des protéines dépasse les considérations scientifiques et techniques. Il appelle l'attention sur la déclaration figurant au paragraphe 22 du document E/4592, selon laquelle la solution réside dans l'aptitude à exploiter le savoir scientifique et technique existant et à supprimer tout ce qui gêne, sur le plan technique, l'adaptation de la technologie actuelle à la situation des divers pays en voie de développement. La nécessité, à laquelle il est fait allusion, de faire mieux comprendre le problème au public doit également être soulignée. La délégation vénézuélienne se félicite que le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement et d'autres organismes intéressés aient donné de l'élan à la recherche de solutions.

44. M. Figueredo Planchart est lui aussi d'avis que le Conseil n'a pas suffisamment de temps pour examiner la question comme elle le mérite à la présente session. Le projet de résolution de l'Inde (E/L.1240) et le document de travail du Canada (E/L.1239) poursuivent le même objectif; le second pourrait utilement servir de base pour les travaux futurs, compte tenu des suggestions présentées par la délégation indienne. Au stade actuel, la délégation vénézuélienne ne dispose pas de tous les éléments voulus pour répondre à la question posée par le Secrétaire général adjoint et par le représentant de la Haute-Volta, à savoir si les mécanismes existants permettront de trouver les solutions désirées.

45. Le Groupe consultatif des protéines pourra continuer de jouer un rôle technique important. M. Figueredo Planchart pense aussi, comme l'a suggéré le représentant de la Haute-Volta, qu'il convient de renvoyer les projets du Canada et de l'Inde à la Deuxième Commission. Entre-temps les délégations intéressées pourraient formuler des solutions de compromis.

46. M. PLEHN MEJIA (Mexique) présentera des observations détaillées sur la question à la Deuxième Commission. Il félicite les représentants du Canada et de l'Inde de leurs projets et appuie la proposition faite par le représentant de la Haute-Volta de les

^{1/} Alimentation de la population mondiale en expansion: action internationale pour écarter la menace d'une crise des protéines (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.68.XIII.2).

renvoyer à la Deuxième Commission, où les délégations qui ne sont pas représentées au Conseil pourraient faire connaître leurs vues. Le problème mérite qu'on lui attache un rang de priorité élevé qui suscite la volonté politique nécessaire pour le résoudre.

47. M. BRADLEY (Argentine) dit que l'organe interministériel chargé par son gouvernement d'examiner le rapport du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement continue d'étudier le problème des protéines à la lumière de nouveaux progrès techniques et de rapports soumis par divers organismes internationaux.

48. Le rapport du Secrétaire général a été soumis trop tard pour être étudié minutieusement et contient trop peu des renseignements fournis par les gouvernements pour donner une idée exacte des problèmes et de ce qui est fait pour les résoudre. M. Bradley espère que des renseignements complets seront mis à la disposition des délégations intéressées. Ces documents n'ont pas lié le problème des protéines à l'ensemble du problème alimentaire mondial. Dans maints pays en voie de développement, la population souffre de la famine et pas seulement d'une carence protéique. M. Bradley accueille avec satisfaction les observations du Groupe consultatif des protéines (E/4592/Add.1). Tous les organismes compétents devraient persévérer dans la recherche de solutions pratiques, en ayant à l'esprit la nécessité d'introduire des aliments qui plaisent au goût des populations. L'Argentine a essayé sans succès d'encourager la population à consommer plus de poisson tant pour équilibrer le régime alimentaire que pour rendre les autres sources de protéines disponibles pour l'exportation. Il faut d'abord assurer à la population un niveau minimum d'instruction et d'alphabétisme avant de lui apprendre à préparer les aliments de manière à ne pas en diminuer la valeur protéique.

49. Le projet de résolution de l'Inde (E/L.1240) est tant soit peu ambitieux, étant donné que la documentation des Nations Unies n'a été reçue que depuis peu de temps; il faudra que les gouvernements l'étudient soigneusement avant de pouvoir exprimer leurs vues. La délégation argentine appuiera le document de travail du Canada complété de l'amendement présenté oralement par la délégation française en tant que base des futurs travaux.

50. M. ZAKHAROV (Union des Républiques socialistes soviétiques), soulignant l'importance de l'ensemble du problème alimentaire, dit que le progrès de l'agriculture et l'accroissement de la production alimentaire réalisés pendant la décennie écoulée ont été enregistrés surtout dans les pays industrialisés. La principale difficulté des pays en voie de développement, dont beaucoup pratiquent la monoculture, réside dans le fait qu'ils ne parviennent pas à obtenir des conditions équitables pour l'échange de leurs produits contre les articles manufacturés. Le faible niveau de leur industrialisation et de leur situation économique et sociale est dû au fait que de vastes superficies de terres ont été entre les mains d'un petit nombre de groupes minoritaires. Le meilleur moyen de résoudre le problème des protéines serait d'accroître la productivité et d'élever le niveau général de vie.

51. Les pays en voie de développement ont un potentiel qui leur permettrait de réduire leur dépendance à l'égard des importations — qui leur coûtent actuellement 4 milliards de dollars par an —, s'ils avaient les moyens techniques de le mettre en valeur. L'Union soviétique leur a fourni une assistance pour divers projets agricoles, notamment pour des projets d'élevage et des projets d'irrigation, tels que celui du barrage d'Assouan. Grâce aux mesures prises pour accroître la superficie des terres cultivées et intensifier l'élevage, la production des protéines en URSS est suffisante pour répondre aux besoins de la population. Quant aux sources non classiques, des études plus poussées seront nécessaires avant qu'elles ne puissent être exploitées dans la pratique. L'Union soviétique effectue des recherches sur les protéines d'origine animale en vue d'en accroître la production.

52. Les institutions spécialisées devraient continuer d'étudier les problèmes techniques et le Conseil devrait coordonner leurs efforts. La délégation soviétique discutera la question de manière plus détaillée au moment opportun.

53. M. KHANACHET (Koweït) dit qu'il faudra redoubler d'efforts au cours des prochaines décennies en vue de nourrir la population en accroissement rapide des pays en voie de développement, où le niveau nutritionnel est bas. Il est tragique que leur production alimentaire soit insuffisante pour leurs besoins parce qu'ils manquent des connaissances techniques et des moyens de financement nécessaires.

54. Le rapport du Secrétaire général marque une préoccupation plus grande pour la teneur du régime alimentaire que pour la quantité d'aliments, mais qualité et quantité sont toutes deux nécessaires à la santé et au bien-être. Il est encourageant que les pays en voie de développement comprennent le problème et prennent les mesures pour améliorer la valeur nutritionnelle des aliments.

55. L'application de la technique au problème alimentaire est une tâche moins difficile que le transfert de la science et de la technique en général. Les institutions pertinentes des pays en voie de développement pourraient être améliorées avec l'assistance des pays avancés et des organismes des Nations Unies. L'accent que le rapport met sur la nécessité de produire des protéines à grande échelle et d'en faire une distribution efficace laisse entendre que l'action gouvernementale est nécessaire. On doit tout particulièrement tenir compte des besoins des enfants de manière à faire d'eux une nouvelle génération vigoureuse et saine. La délégation du Koweït est également d'avis que du personnel et des moyens de recherche appliquée doivent être mis à la disposition de tous les pays en voie de développement et que la technique doit être adaptée aux conditions locales.

56. Le Gouvernement du Koweït a déployé des efforts considérables pour améliorer la qualité de l'alimentation et fournir des protéines à ceux qui en ont besoin. Il cherche à revigorer son industrie de la pêche dans son propre intérêt et dans celui des pays voisins, et il effectue des études sur la possibilité de produire des protéines au moyen du pétrole. Il fournit du lait aux écoles et aux hôpitaux. Il envisage

d'établir un centre d'études et recherches agricoles pour les zones arides et coopère avec une société japonaise pour créer un institut de recherche scientifique, dont les divers départements seront chargés respectivement de la recherche sur les zones arides, sur la pêche et sur le pétrole. Une section de la nutrition, créée au Ministère de la santé publique, s'occupe de l'alimentation dans les hôpitaux et l'on espère pouvoir créer bientôt un laboratoire et un centre de recherche pour résoudre l'ensemble du problème de nutrition.

57. La délégation du Koweït ne voit rien d'incompatible entre le projet de résolution de l'Inde et le document de travail du Canada mais préfère réserver à plus tard ses observations sur ce dernier. L'un des objectifs de la campagne des Nations Unies pour le développement des protéines, à laquelle il est fait allusion au paragraphe 6 du dispositif du projet de résolution E/L.1240, devrait être de diffuser les renseignements et d'éduquer le public sur les effets de la carence protéique et la nécessité d'adopter des habitudes alimentaires appropriées. L'invitation figurant au paragraphe 10 du projet de résolution devrait être étendue aux commissions économiques régionales et au Bureau des affaires économiques et sociales à Beyrouth. On devrait y inviter les institutions spécialisées et les pays avancés à faire droit aux demandes d'assistance des pays en voie de développement en matière de recherche et de technique. Au lieu de nommer un comité des Nations Unies pour le développement des protéines, ce dont traite le paragraphe 8, il serait plus opportun de prier le Secrétaire général de convoquer une réunion annuelle d'experts du Secrétariat et des institutions spécialisées aux fins de passer en revue les activités pertinentes et de faire rapport à l'organisme compétent des Nations Unies sur les études effectuées.

58. Si le représentant de l'Inde accepte ses suggestions, M. Khanachet serait heureux de l'aider à mettre au point une formule appropriée et également de se mettre à la disposition du représentant du Canada pour la rédaction d'un texte combiné.

59. M. COX (Sierra Leone) approuve les recommandations que le rapport contient sur la nécessité de réexaminer chaque année le problème, d'adopter une méthode systématique et mettant en jeu différentes disciplines, de classer les informations pour pouvoir les réutiliser et les diffuser plus largement, et de stimuler la recherche.

60. Pour les pays en voie de développement, la difficulté ne réside pas tant dans le manque de ressources que dans la façon de mettre en valeur celles qu'ils possèdent. La Sierra Leone, par exemple, est un pays en voie de développement aux eaux territoriales poissonneuses et aux ressources animales abondantes, mais il faut que son industrie se développe avant qu'il puisse profiter de ces avantages. M. Cox pense que bien souvent les recherches sont effectuées pour des raisons de prestige et non pour aider les pays en voie de développement.

61. Le document de travail présenté par le Canada et le projet de résolution de l'Inde ne sont pas contradictoires, mais le second est plus complet. M. Cox

pense que ces deux documents doivent être fondus dans un même texte.

62. M. DE SILVA (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), répondant aux questions soulevées par le représentant de l'Iran, dit que l'UNESCO a décidé à sa Conférence générale de 1960 que ses programmes et ses ressources devraient être consacrés en priorité à l'enseignement, et à sa Conférence de 1964 qu'il faudrait également accorder une priorité à la science. Pendant les 20 dernières années, beaucoup d'Etats membres de l'UNESCO et Membres de l'ONU ont également décidé de donner dans leurs propres plans nationaux la priorité à l'enseignement, et plus récemment à la science; c'était alors une décision politique prise par les gouvernements eux-mêmes. Il risque d'y avoir confusion, en particulier dans l'esprit du public, sur l'importance intrinsèque de ce que l'on nomme "conditions préalables" par rapport aux autres activités, mais tout le monde doit reconnaître que la santé est une condition préalable de l'éducation, en ce sens que l'enfant doit être en assez bonne santé pour aller à l'école et s'instruire.

63. A la séance précédente, le représentant de l'UNESCO a mentionné le Colloque sur la recherche sur le cerveau et le comportement humain, organisé par l'UNESCO à Paris en mars 1968 et qui est arrivé à la conclusion qu'une malnutrition dans l'enfance retarde la croissance et réduit les capacités mentales de l'enfant. Les adultes aussi ont besoin de protéines pour développer pleinement leurs facultés mentales, mais une carence protéique dans l'enfance risque d'avoir des effets irréversibles. Il importe particulièrement d'envisager le problème sous l'angle des différentes disciplines, et toutes les institutions spécialisées concernées ont un rôle à jouer. C'est pourquoi le Conseil exécutif de l'UNESCO désire participer aux activités du Groupe consultatif des protéines, car elle peut ainsi tirer parti de ses conseils dans les programmes liés à ses activités.

64. Le représentant de la France a dit avec raison, à propos du projet de résolution de l'Inde (E/L.1240), qu'il faut évaluer les incidences pour toutes les institutions spécialisées avant de prendre une décision. L'UNESCO continuera ses consultations à un niveau élevé avec l'Organisation des Nations Unies. M. de Seynes a déclaré que les organismes des Nations Unies doivent prévoir ce qu'on pourrait appeler une invasion de leurs programmes par la science; ce phénomène a déjà commencé, mais il faudra régler de nombreuses questions de compétence et d'incidences politiques dans les nouveaux domaines scientifiques.

65. M. VARELA (Panama) dit que le problème des protéines est d'ordre technique et que le Conseil n'est pas composé d'experts. De plus, il s'étonne que l'on accorde une telle priorité au problème des protéines alors que le grand problème de la faim n'a pas encore été résolu. Pour bien des pays en voie de développement, il n'est pas réaliste de proposer l'utilisation de produits alimentaires riches en protéines fabriqués ou transformés industriellement; comme l'a dit le représentant de l'URSS, le principal problème de ces pays est qu'ils n'utilisent pas pleinement leur potentiel agricole. En outre, l'introduction de nouveaux

produits alimentaires exigera de longues campagnes d'information du public.

66. M. Varela regrette de ne pouvoir voter pour le projet de résolution de l'Inde pour les raisons qu'il vient d'indiquer, et aussi à cause de ses incidences considérables, en particulier celles du paragraphe 7 du dispositif.

67. Si la France décide de parrainer le document de travail du Canada (E/L.1239) en tant que projet de résolution, le Panama appuiera ce document avec l'amendement oral de la France. Néanmoins, il vaudrait peut-être mieux que le Conseil décide de continuer à discuter du problème après que les gouvernements et les experts connaissant bien la question l'aient soigneusement étudié. Le Conseil pourra alors prendre à sa prochaine session une décision dans le cadre de la stratégie globale pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

68. M. WOODWARD (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) déclare, en réponse au représentant de l'Iran, que le Groupe consultatif des protéines a établi les priorités pour ses propres travaux; il a donné des conseils aux institutions qui l'ont créé et aux autres institutions spécialisées, mais c'est ensuite à ces institutions de décider de se conformer ou non à ses recommandations. Cependant, le Groupe représente trois institutions spécialisées et ses recommandations méritent donc une attention considérable, étant donné qu'elles émanent d'un groupe d'experts éminents. Mais chaque institution doit établir ses priorités en fonction de son programme d'ensemble et tenir compte des désirs de ses Etats membres et des ressources dont elle dispose. Le retard à appliquer les décisions concernant les priorités est inévitable à cause des procédures budgétaires. Ainsi qu'il est indiqué au document E/4592/Add.1, une coordination au niveau national, tant à l'intérieur qu'en relation avec des programmes internationaux, est actuellement d'une très grande importance.

69. Le Directeur général de la FAO a reçu une copie du document de travail du Canada et a dit que la FAO l'approuve entièrement.

70. Le projet de résolution de l'Inde soulève quelques difficultés pratiques à cause de sa publication tardive. Le Directeur général ne l'a pas encore vu, mais vu l'importance du sujet et les responsabilités qui incombent particulièrement à la FAO en ce qui concerne les protéines comestibles, le Conseil désirera peut-être connaître les observations du Directeur général avant de prendre une décision. Le siège de la FAO n'a encore fait parvenir aucune observation, mais M. Woodward pense que les observations contenues dans le document E/4592/Add.4 peuvent être considérées comme portant sur le fond du projet de résolution de l'Inde, bien que le Directeur général n'ait évidemment pas eu connaissance de ce texte en octobre, au moment où il préparait son rapport. M. Woodward dit qu'il pourra difficilement appuyer un projet de résolution qui contient de telles dispositions institutionnelles; de plus, la proposition semble incompatible avec d'autres résolutions du Conseil. M. Woodward ne pense pas que des mesures prises dans un domaine puissent avoir la moindre efficacité

si elles sont isolées de celles que prennent les principaux responsables de ce domaine. C'est pourquoi il espère que le Conseil donnera au Directeur général de la FAO une occasion de s'exprimer à ce sujet avant de prendre une décision quelconque.

71. M. DUBEY (Inde), répondant aux observations du représentant du Koweït, précise que le but de son projet de résolution est de faire avancer les travaux. Sa délégation n'est donc pas absolument attachée à un énoncé ou à un type de dispositif institutionnel particulier. Lui-même n'est pas d'accord avec ceux qui semblent penser que tout est pour le mieux dans le domaine des protéines comestibles. En ce qui concerne les propositions du représentant du Koweït, il est prêt à accepter les trois premières, sous réserve de certaines modifications de rédaction, et la dernière permettra peut-être au Conseil de se mettre d'accord sur les propositions dont il est saisi.

72. M. GRESFORD (Secrétariat) déclare en réponse à une question du représentant du Royaume-Uni que l'analyse des systèmes est un excellent instrument lorsqu'on a affaire à une situation compliquée mettant en jeu un certain nombre de paramètres variés et sans rapport les uns avec les autres, qui représentent des facteurs politiques, économiques, de main-d'œuvre et autres. Une définition simple en est donnée à la page 5 du document E/4592/Add.2. Cette méthode permet d'aborder un problème de manière intégrée, en indiquant diverses phases possibles pour obtenir les résultats désirés, et elle permet de contrôler les résultats et d'ajuster les plans en conséquence. Elle est étayée par diverses techniques modernes, notamment par la recherche opérationnelle, la théorie de la simulation, l'analyse du chemin critique et la méthode PERT. L'analyse des systèmes est très efficace pour résoudre de vastes problèmes compliqués et peut être utilement appliquée au problème des protéines, d'abord au niveau national, puis au niveau international. Elle permettrait de planifier avec une plus grande précision, conformément aux suggestions du Groupe spécial d'experts créé par le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement^{2/}.

73. Selon le représentant de la France, le rapport du Secrétaire général ne contiendrait qu'une seule référence aux travaux exécutés en France. Cela n'est pas exact; il y en a au moins 15.

74. Le PRESIDENT regrette que faute de temps le Conseil n'ait pas pu se mettre d'accord sur une résolution de fond qui aurait pu être transmise à l'Assemblée générale. Il propose que le Conseil adopte une résolution indiquant qu'après avoir pris note du rapport du Secrétaire général sur le problème des protéines, d'un projet de résolution soumis par l'Inde et d'un document de travail présenté par le Canada, il transmet le rapport du Secrétaire général et la documentation pertinente à l'Assemblée générale.

75. M. ALLEN (Royaume-Uni) estime que si les documents en question sont transmis à l'Assemblée générale, ils devraient l'être dans le cadre du rapport du Conseil sur ce sujet et non pas dans celui d'une résolution. Le Conseil doit souligner que c'est faute de temps qu'on n'a pu se mettre d'accord sur une

^{2/} Ibid., annexe, par. 220.

proposition et que les deux documents en question ne sont pas des projets rivaux.

76. M. GREGH (France) approuve ces remarques et ajoute qu'il faut bien préciser que la question restera à l'ordre du jour du Conseil.

77. M. BLAU (Etats-Unis d'Amérique) est d'accord lui aussi. Si les deux documents sont transmis à l'Assemblée générale, cela risque de conduire à un débat de procédure sur les priorités et de créer des complications pour les auteurs des propositions au cas où ceux-ci souhaiteraient soumettre à la Deuxième Commission un texte approuvé issu de consultations.

78. M. ZAKHAROV (Union des Républiques socialistes soviétiques) est lui aussi de cet avis; toutefois, il estime que si l'on n'est pas parvenu à un accord, ce n'est pas seulement faute de temps mais aussi parce qu'on a abordé le problème sous des angles différents. La question peut être soulevée à la Deuxième Commission, mais il conviendrait qu'elle soit examinée à nouveau à la quarante-septième session du Conseil.

79. M. BRADLEY (Argentine) est du même avis que les représentants de la France et de l'Union soviétique. Il aurait été prêt à appuyer la proposition du représentant du Canada. Il convient d'établir très nettement que la question sera reprise à la prochaine session.

80. M. FIGUEREDO PLANCHART (Venezuela) et M. DIALLO (Haute-Volta) appuient la proposition du Président.

81. M. DUBEY (Inde) déclare que les suggestions faites en ce qui concerne la procédure de transmission des documents ne sont guère importantes. La Deuxième Commission est libre d'étudier toutes les propositions qu'elle désire sans s'occuper de ce que décide le Conseil. Il regrette qu'il n'ait pas été possible de concilier les différents points de vue et il a l'intention de soulever la question à nouveau à l'Assemblée générale. Il ne sert à rien de décider que le Conseil maintiendra la question à son ordre du jour; c'est de toute façon ce qui se produira puisqu'il s'agit d'une question importante. Mais si la proposition tend à ce que l'Assemblée générale ne

puisse pas prendre de décision sur cette question, elle vient alors mal à propos.

82. Le PRÉSIDENT propose que le Conseil adopte un projet de résolution conçu en ces termes:

"Le Conseil économique et social,

"Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le problème des protéines,

"1. Transmet ce rapport à l'Assemblée générale;

"2. Appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les commentaires et observations que contient à ce sujet l'additif au rapport du Conseil économique et social."

83. M. VERCELES (Philippines) déclare qu'il n'a pas d'objection à ce texte, mais qu'il aurait été prêt à accepter la première proposition du Président.

84. Le PRÉSIDENT, répondant à une question de M. GREGH (France), déclare que les représentants qui le désirent peuvent prendre connaissance du projet de rapport du Conseil à l'Assemblée générale.

85. M. DUBEY (Inde) espère qu'on ne créera pas ainsi un précédent pour la préparation des rapports du Conseil. Si certains représentants exprimaient des opinions rigides, on aurait une impression qui ne cadrerait pas avec l'état d'esprit qui lui a paru régner au sein du Conseil à propos des deux propositions. Il serait regrettable que le fait d'exposer des opinions de ce genre aboutisse à un durcissement des attitudes à l'Assemblée générale, auquel cas de nouvelles consultations n'auraient pas beaucoup de sens. Le rapport devrait être rédigé en termes généraux et faire ressortir les points d'entente; lui-même aurait préféré la première proposition du Président. Toutefois, il ne s'oppose pas à ce que les membres que cela intéresse examinent le projet de rapport.

86. Le PRÉSIDENT demande au Conseil s'il est disposé à adopter le projet de résolution qu'il a proposé.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 19 h 40.